

2018 RAPPORT ANNUEL



**Caisse Desjardins de
L'Île-d'Orléans**

Siège social

1185, chemin Royal
St-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0
418 828-1504

NOTE AUX LECTEURS

Voici le nouveau format du rapport annuel de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans au 31 décembre 2018. Il propose un aperçu synthétisé et simplifié des éléments financiers clés.

Nous certifions que ce rapport annuel répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et de l'Autorité des marchés financiers en matière de diffusion de l'information. Il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Armand Ferland, président
Nathalie Constantin, secrétaire

La Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, c'est :

- 7 790 membres
- 26 319 \$ retournés grâce au Fonds d'aide au développement du milieu
- une direction générale dynamique assumée par Armand Paré

• des administrateurs engagés

Armand Ferland	Président
Jean Renaud	Vice-président
Nathalie Constantin	Secrétaire
Carol De Blois	Administrateur
Daniel Gagnon	Administrateur
Ferdinand Pouliot	Administrateur
Jacques Pouliot	Administrateur
Marlène Therrien	Administratrice
Olivier Hébert	Administrateur

Faits saillants du Mouvement Desjardins

- Hausse des excédents avant ristournes de 175 M\$ par rapport à 2017, pour un total de 2 326 M\$, incluant :
 - 1 272 M\$ du secteur Particuliers et Entreprises
 - 894 M\$ du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes
 - 173 M\$ du secteur Assurance de dommage
- Encours des prêts et acceptations en hausse de 13,1 G\$
- Biens sous gestion de 57,4 G\$
- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A de 17,3 %
- Rendement des capitaux propres de 9,3 %, comparativement à 9,1 % pour 2017
- Rendement des capitaux propres ajustés de 8,9 %, comparativement à 8 % pour 2017
- Croissance d'actif total 20,4 G\$
- Revenus d'exploitation de 16 576 M\$
- Retour aux membres et à la collectivité de 389 M\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CAISSE

- Actif de 314 704 k\$, une hausse de 4,6 %
- Passif de 287 933 k\$, affichant une croissance de 4,5 %
- Avoir passant à 26 771 k\$, soit une croissance de 5,9 %
 - Capital social : 1 100 k\$
 - Excédents à répartir : 4 755 k\$
 - Cumul des autres éléments du résultat global : 5 k\$
 - Réserves : 20 911 k\$
 - Réserve de stabilisation : 1 016 k\$
 - Réserve pour ristournes éventuelles : 357 k\$
 - Fonds d'aide au développement du milieu : 19 k\$
- Excédents d'exploitation de 2 513 k\$, en hausse de 56,2 %
- Revenu d'intérêts totalisant 9 474 k\$, en augmentation de 13,2 %
- Frais d'intérêts se situant à 3 663 k\$, soit une augmentation 16,1 %
- Autres revenus totalisant 1 958 k\$, en hausse de 2,2 %
- Frais autres que d'intérêts de 5 103 k\$, en baisse de 3,6 %

Les prêts accordés aux personnes intéressées* à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 225 314 \$.

*Personnes intéressées : désigne notamment, à l'égard de la Caisse :
 a) les administrateurs et le directeur général de la Caisse, ainsi que les personnes qui leur sont liées;
 b) les administrateurs de la Fédération ainsi que les personnes qui leur sont liées.

Fonds de participation

Les placements détenus par les caisses dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Valeur des parts détenues au 31/12/2018 (en dollars)	Rendement moyen (pourcentage)
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(106)	0,0
Gestion Desjardins Capital (INV)	19 025	8,0
Desjardins Holding financier (FINSA)	7 619 026	11,5

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti, en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2018, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 235 033 k\$, en hausse de 9 384 k\$, ou de 4,2 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 71,3 % du total des dépôts au 31 décembre 2018. Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2018	Total au 31 décembre 2017
Particuliers	18 947	21 265	22 685	32 412	72 236	167 545	164 424
Entreprises	19 333	1 860	23 436	12 753	-	57 382	50 847
Secteur public et autres	6 593	-	2 660	853	-	10 106	10 378
Total	44 873	23 125	48 781	46 018	72 236	235 033	225 649

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Les informations présentées dans le tableau suivant ont été établies selon l'IFRS 9 au 31 décembre 2018 et selon l'IAS 39 au 31 décembre 2017. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, disponibles sur le site www.desjardins.com.

Au 31 décembre 2018, la Caisse continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts dépréciés bruts représentent seulement 1,1 % du total des prêts bruts. Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

Au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Non dépréciés			Dépréciés			Total		
	Étape 1		Étape 2		Étape 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette						
Particuliers									
Habitation							129 274		
Consommation et autres							37 089		
	159 894	47	4 464	64	2 005	141	166 363	252	166 111
Entreprises									
Commerciales et industrielles							106 585		
Agricoles, forestières et pêcheries							1 310		
Administration et institutions publiques							3 809		
	99 983	51	10 726	56	995	245	111 704	352	111 352
Total	259 877	98	15 190	120	3 000	386	278 067	604	277 463

Le tableau suivant présente la qualité du crédit des prêts :

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés	Prêts dépréciés bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Particuliers						
Habitation	119 341					
Consommation et autres	37 427					
	156 768	3 597	-	-	147	156 621
Entreprises						
Commerciales et industrielles	97 971					
Agricoles, forestières et pêcheries	1 302					
Administration et institutions publiques	3 695					
	102 968	1 206	656	244	196	102 528
Total	259 736	4 803	656	244	343	259 149

À la suite de l'adoption de l'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018, tous les prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation sont considérés comme dépréciés. Selon l'IAS 39, les critères pour considérer un prêt comme déprécié étaient différents.